



Conseil scolaire
de district catholique des
Aurores boréales

Le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales compte neuf écoles élémentaires et une école secondaire dans la région du Nord-Ouest de l'Ontario.

AFFICHAGE INTERNE / EXTERNE

Le Conseil invite les candidatures au poste suivant :

CONCIERGE

CONCOURS : CON SÉ 004-24-25

LIEU DE TRAVAIL : Bureaux des Services éducatifs, situés à Thunder Bay (Ontario).

Affectation permanente à temps partiel (0,25), soit 2 h en soirée de 17 h à 19 h, du lundi au vendredi. La date d'entrée en fonction sera dès que le poste sera comblé.

SOMMAIRE DU POSTE :

Sous la supervision du gestionnaire des installations, la personne devra :

- veiller à ce que les lieux soient vidangés, nettoyés et désinfectés selon les locaux qui lui sont assignés
- respecter les normes de propreté et de santé et sécurité au travail établies par le Conseil
- assurer, à son départ, que les lieux sont verrouillés selon les directives

EXIGENCES REQUISES :

- posséder un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- capacité d'opérer des appareils de nettoyage spécialisés
- capacité de lever des poids
- travail à l'extérieur
- travail selon un horaire varié

PROFIL RECHERCHÉ :

- bonnes connaissances du français et de l'anglais oral et écrit
- bons rapports interpersonnels
- connaissance de base en informatique
- connaissance intermédiaire de SIMDUT

*En vertu du règlement 322/03, toute personne employée par un conseil scolaire doit fournir un relevé de ses antécédents criminels **avant son entrée en fonction.***

Le taux horaire se situe entre 24,68 \$ et 28,34\$, et ce, selon la grille salariale en vigueur. La priorité sera accordée aux membres de l'unité syndicale UIES.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir une lettre de candidature et un curriculum vitae en français, à l'attention du service des ressources humaines, par courriel à : emplois@csdcab.on.ca.

Veillez noter que le Conseil communiquera uniquement avec les personnes dont la candidature est retenue.

Le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales souscrit à l'équité en matière d'emploi. Nous encourageons fortement les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles à poser leur candidature. Conformément aux exigences de Citoyenneté et Immigration Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité sera toutefois accordée aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.